

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

LA CHAPELLE - MARX DORMOY

Le 16/02/2023 - Collège Aimé Césaire - 2 esplanade Nathalie Sarraute

ORDRE DU JOUR

- Tranquillité publique
- Vie de quartier et commerces
- Propreté et espaces verts
- Voirie et transformation de l'espace public

LES ELUS PRESENTS

Fanny Benard, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagement et de la mise en œuvre du budget participatif.

Pierre Chauvet, conseiller délégué chargé de la tranquillité résidentielle, référent du conseil de quartier La Chapelle Marx-Dormoy.

Antoine Dupont, adjoint au maire du 18e, chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public.

Gilles Ménède, adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public

CABINET DU MAIRE

Justine Simon, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitant.e.s

Gislain Guidoni, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

Aymeric Thini-Villerel, chargé de mission sécurité, police municipale, tranquillité et sûreté résidentielles, vie nocturne et affaires générales

LE SERVICE DEMOCRATIE LOCALE

M'hamed Binakdane, chef de pôle chargé de la vie locale
Vincent Leclercq, coordinateur des Conseils de Quartier

INTRODUCTION



Prise de parole du commissaire du 18ème arrondissement

- Un retour des usagers de drogue du côté de porte de la Chapelle. Des constats de trafic de cannabis, puis du crack à cause des usagers, sur Raymond Queneau. Une vaste opération d'interpellation a eu lieu et a pu permettre l'arrestation de 15 personnes (8 sont actuellement incarcérés). Des tentatives de remettre un trafic en place, mais la présence renforcée de la police a permis de l'éviter.
- Sur le métro Marx Dormoy et le quartier de l'Olive : vente à la sauvette importante, les vendeurs sont connus se font interpellés, avec saisie de marchandise, procès-verbaux, en plus d'investigations sur les réseaux. Les ventes de fruits et légumes sont des réseaux qui génèrent aussi de l'argent et des circuits financiers.
- Population afghane installée sur boulevard de La Chapelle. Dossier problématique : question migratoire, sociale, etc... Si la police n'y va pas elle ne fait rien, si elle intervient elle est mal perçue. Beaucoup de mise à l'abri d'homme (les femmes vont généralement dans des structures dédiées). Accalmie en terme de campement en ce moment, ils se sont déplacés en partie vers le 19e, autour de Stalingrad. Grande présence mais pas de problématique de droit commun lourd, seulement de la vente à la sauvette. Peut être anxiogène, bien que peu de problème avec ces populations. Quartier afghan qui se construit, des vérifications en termes financiers qui sont effectuées.
- Beaucoup de vente de cannabis sur quartier de l'olive. Une présence policière continue, avec interpellations.
- Sur les questions de prostitution. Dépend de la BRP, la police n'a pas la main, peut seulement rendre des comptes. On le constate un peu moins aujourd'hui, même s'il y a sûrement des appartements dédiés à la prostitution.
- Le 18e : le plus grand porteur d'interpellation et de garde à vue au niveau de la région parisienne. Une activité très lourde notamment administrativement sur chaque garde à vue. Sur le transport de stupéfiant : beaucoup moins de vendeur de rue aujourd'hui, des livreurs véhiculés qui viennent de la banlieue nord.

INTRODUCTION



Constats des Habitants

- Pourquoi des installations de migrants spécifiquement sur le boulevard de la Chapelle ? Toutes les vagues successives de migrations arrivent ici...
- Qu'attendre compte tenu des problématiques très présentes dans cet arrondissement ? Que peut-on faire face à tout ça ? On ne peut pas circuler sur le trottoir à 18h, on a honte d'inviter des gens dans le quartier...
- L'occupation de l'espace public est extrêmement pesant, il est difficile de se déplacer paisiblement (peut-être encore plus pour les jeunes femmes)

Réponses du commissaire

- Des raisons probablement historiques. Un quartier connu mondialement, avec la Goutte d'Or, Château Rouge, des quartiers qui se sont construits avec ces migrations. Une culture d'accueil historique peut-être. Sur la présence des afghans en ce moment : Paris était vu comme une étape de repos avant de rejoindre l'Angleterre, depuis quelque temps, Paris serait devenu la destination (avec le Brexit).
- La problématique de l'accueil des réfugiés n'est malheureusement pas de notre ressort.
- Intervention d'un habitant : Le problème des afghans n'est pas un problème de police, mais un problème d'accueil, social, financier, on n'a rien pour s'occuper de ces réfugiés, qui sont des réfugiés de guerre le plus souvent. C'est un problème d'Etat.
- Intervention d'un autre habitant : les courants migratoires sont très anciens. Des vagues de migrations kabyles, puis asiatiques, puis venant de la corne de l'Afrique. A l'époque ces population s'inséraient économiquement. Aujourd'hui ces populations ne fournissent pas un projet économique. Si l'on n'a pas de travail, on ne s'intègre pas.
- Une saturation de l'espace public visible. Malheureusement on ne peut pas interdire la pratique de l'espace public, surtout pour des populations légalement présentes.

INTRODUCTION



Constats des Habitants

- Estimez-vous être suffisants dans le commissariat pour répondre à toutes les problématiques du quartier ? Ne faudrait-il pas plus d'antennes de police ?
- Possibilité de coordonner police nationale, municipale, sécurité SNCF, RATP, GPIS, etc... pour actions fortes?
- Comment est-ce possible que vous ne puissiez pas rentrer dans certains immeubles, alors que les distributeurs de prospectus le font ?
- Ne peut-on pas imaginer des actions de la douane ?
- Projet de centre première accueil sur la promenade urbaine, est ce prévu ?

Réponses du commissaire

- Nous ne pouvons pas nous plaindre nous sommes le plus gros commissariat de la région parisienne. Sur les points fixes : un effet répulsif mais peu efficace. Un exemple parlant. Une présence très localisée de toxicomanes sur le bd Ney au niveau de Charles Hermite (9-11 bd Ney, coté entrepôt, sur les grilles). Un camion de police a été mis à cet endroit-là en présence continue. Dans les heures qui ont suivi : les toxicomanes ont traversé la rue et sont venus dans le quartier Charles Hermite : des appels, plaintes des habitants dans les heures qui ont suivi.
- C'est quelque chose que l'on fait. Avec des actions coordonnées notamment au niveau du métro, avec beaucoup d'effectifs, parfois des mobilisations rapides avec motos, etc... Interventions notamment pour la vente à la sauvette, avec une vérification de toute la station de métro.
- On travaille avec les bailleurs sociaux pour avoir les "vigiks" pour entrer. Les distributeurs de prospectus sont dans l'illégalité.
- Il y a beaucoup d'actions de la douane, ce sont les plus importantes en nombre.



Constats des Habitants

- Il ne faut pas donner la possibilité de végétalisation aux habitants. Les bacs ne sont pas entretenus, ne sont pas beaux.
- Pourquoi dans le square Louise-de-Marillac, certaines grilles ne sont pas posées ?
- Possibilité de faire des animations dans ce square ?
- A quand les composts ?

Réponses des Élus

- On fait des végétalisations, il faut améliorer la qualité des bacs, et donner les permis de végétaliser à des associations, collectifs, qui sont formés et aptes à s'en occuper.
- Coute extrêmement chère. Surtout si l'on doit mettre des grilles partout. Il y a la possibilité de faire des animations ponctuellement, il faut que vous demandiez des autorisations à la mairie.
- A venir dans le 18e arrondissement. Cela a commencé dans le 2e et le 12e, qui étaient les arrondissements pilotes et arrive dans le 18e bientôt. Possibilité de mettre des composts dans les cours d'immeuble. Beaucoup d'écoles ont des composteurs aussi, demandés par les équipes pédagogiques. En 2025 des obligations légales de composteur. Mais la possibilité d'une quatrième poubelle pourrait engendrer un manque de place dans les locaux poubelles parfois.





Constats des Habitants

- Il y a un problème concernant les places de livraison. Par exemple, si quelqu'un livre déjà un magasin il n'y a plus de place.
- Pourquoi les vélos ne sont pas mélangés avec les bus sur les voies de circulation ?
- Il y a des conflits entre usagers (vélos, piétons, automobilistes) sur les pistes cyclables.
- Concernant la rue aux écoles, place des Messageries de l'Est, laissée à l'abandon, y a-t-il un nouveau projet ?
- Sous le métro aérien, il y a-t-il un autre projet d'aménagement ?

Réponses des Élus

- Concernant les places de livraison : des places de livraison entre la piste et la voie de bus qui permettent plus de place de livraison et une diminution des conflits.
- Concernant les voies de circulation : Les pistes cyclables font 4m de larges. Le problème avec les couloirs de bus partagés est que cela peut être dangereux en cas de rabattement. La politique de la Ville de Paris n'est pas de faire partager les voies entre bus et vélo car dangereux mais de séparer les flux.
- Concernant la rue aux écoles : la rue aux écoles Philippe de Gérard n'est pas un projet abandonné. Le futur projet sera présenté aux habitants le 9 mars prochain à l'école Philippe de Girard. Ce projet sera réalisé à partir de cet été (plantations d'arbres, mise en place de jardinières et d'arceaux à vélo).
- Concernant la promenade urbaine sous le métro aérien : C'est un sujet limitrophe de deux arrondissement donc piloté par le Secrétariat Général, cela permet qu'il n'y a pas de sujet entre le 10e arrondissement et le 18e arrondissement. Une démarche est engagée pour redonner un coup de frais à cette promenade urbaine (refaire éclairage sous le viaduc de la ligne 2, refaire le marquage artistique entre La Chapelle et Barbès). On va réoccuper l'espace avec l'entretien de cette promenade urbaine. Le but à terme est de réapproprier cet espace avec des associations. Il n'y a pas de calendrier fixé mais le projet est à mener.



Constats des Habitants

- Les locaux vélos sont souvent très encombrés, dans la rue il n'y a pas de parkings pour vélos notamment rue Marx Dormoy.
- Il y a beaucoup trop de potelets.

Réponses des Élus

- La chaussée rue Marx Dormoy va être reprofilée pour éviter les nids de poules et les crevasses. Les travaux vont débuter début avril, le chantier va être impactant mais début janvier 2024 cela sera fait et l'éclairage va également être refait.
- En refaisant tout l'axe, les arbres ne vont pas bouger, il y aura plus d'emplacements vélos avec des arceaux prévus.
- Concernant les potelets : On cherche à retirer les potelets (si on les retire pas c'est qu'on a des problèmes de stationnements sauvages)



Constats des Habitants

- Quelles types d'activités sont prévus dans les nouveaux locaux commerciaux situés 40-44 rue Marx Dormoy ?
- Existe-t-il une instance d'échange et de concertation avec les commerçants à l'échelle de l'arrondissement ?
- Rue de l'Olive bâtiment détruit, ou en est le projet d'Hôtel ?
- Pourquoi y a-t-il un turn over important sur les commerces de l'esplanade Nathalie Sarraute/rue Pajol ?

Réponses des Élus

- Ils seront commercialisés par le GIE Paris Commerces en lien avec la Mairie – la commercialisation se fera en fonction des candidatures.
- Pas d'instance précise mais des échanges réguliers avec les associations de commerçants quand elles existent, et au cas par cas, quand c'est nécessaire.
- Le permis de construire a été validé en 2022 – les travaux sont en cours – pas d'autres nouvelles du promoteur.
- Il y a eu un changement récent suite au départ vers le 10e de l'ancienne boutique de vêtements, au profit de "En Second Lieu" (établissement très qualitatif). Pour les autres départs, ils sont liés à des litiges avec le bailleur (la SEMAEST). Le secteur devrait se stabiliser mais est difficile commercialement et il est d'usage qu'à la livraison d'un nouveau quartier, plusieurs années sont nécessaires à une meilleure commercialisation.